



**Installation Arts Plastiques dans  
le jardin du Haut-Koenigsbourg**

**Rapport n° CP/2015/574**

**Service gestionnaire :**  
Château du Haut-Koenigsbourg

**Résumé :**

Le présent rapport propose l'attribution du solde d'une subvention aux lauréats d'un appel à projet lancé par le Conseil Départemental début 2014 qui ont monté une installation artistique « le jardin des mille vis » au château du Haut-Koenigsbourg (HK) en décembre 2014, dans le cadre des festivités de fin d'année. Prévue sur 2 ans, cette installation est à nouveau exposée au château à partir du 25 novembre 2015.

Dans le cadre d'un appel à projet lancé au mois de juin 2014 par le Conseil Départemental les lauréats ont monté une installation artistique « le jardin des mille vis ». Ce projet concerne la mise en place d'une installation artistique en lien avec le château, le merveilleux médiéval et les fêtes de fin d'année.

Trois artistes installés à Strasbourg se sont associés pour ce projet : Valentin Malartre, Cécilien Malartre et Daniel Depoutot. Connus pour leurs assemblages et mécaniques bizarres, ils associent, soudent et mettent en mouvement des matériaux récupérés et savamment travaillés. De la sérigraphie, au travail du bois et du métal, chacun apporte sa spécialité.

Tout en s'inspirant des monstres et bizarreries qui peuplent les peintures de la fin du Moyen Âge (Jérôme Bosch et Grünewald), ce projet contemporain est conçu comme un hommage aux artisans du Haut-Koenigsbourg. Poutres, matériaux de récupération, objets articulés et colorés transforment le jardin en cabinet de curiosité, peuplé de créatures fantasmagoriques, en 5 installations :

- une frise d'enluminures médiévales peintes sur tissu sur les chemins de ronde du haut-jardin
- un retable avec sculptures sur bois et peintures, aux monstres sages comme des images
- une « cage aux dragons et autres chimères », créatures de matériaux divers assemblés et animés
- un « parc de machines sauvages », maquettes géantes de recherches impossibles
- un arbre de Noël fait d'éléments de chantier (4-5m).

L'œuvre sera à nouveau installée au château du Haut-Koenigsbourg du 25 novembre 2015 au 06 janvier 2016.

La poursuite de cette politique est possible aux termes de l'article L 1111-4 du CGCT.

La commission de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire, lors de sa réunion du 03 juillet 2014 a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 15 000 € se décomposant comme suit :

- 10 000 € pour la 1<sup>ère</sup> année,
- 5 000 € pour la deuxième année.

Pour mémoire, en date du 01 septembre 2014, la Commission Permanente du Conseil Général a attribué une subvention d'un montant de 5 000 € pour la validation de l'appel à projet et en date du 03 novembre 2014, la Commission Permanente du Conseil Général a attribué une subvention d'un montant de 5 000 € pour le solde de la 1<sup>ère</sup> année.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
32127	65-6574-312	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président décide, suite à un appel à projet en date du mois de juin 2014 relatif à une installation artistique en lien avec le château, le merveilleux médiéval et les fêtes de fin d'année, d'attribuer le solde de la subvention d'un montant initial de 15 000€ soit 5 000 €, au prorata des justificatifs de paiements présentés pour la manifestation, au titre de l'aide à la création d'une installation artistique au château du Haut-Koengisbourg, conformément au tableau annexé à la présente délibération.*

Strasbourg, le 16/11/15

Le Président,



Frédéric BIERRY